



Comité des Oeuvres Sociales du personnel
Des collectivités territoriales de l'Oise

PAE de Tilloy - 2 rue Jean Monnet - BP20683 - 60 000 BEAUVAIS
Tél : 03 44 06 22 99
www.cos60.com

**Pour des prestations et aides sociales,
proches de vos préoccupations
et des attentes de vos agents**

Adhérez dès maintenant !



Forts de leur volonté d'apporter au personnel territorial une aide solidaire et financière, les élus et le personnel des collectivités territoriales de l'Oise ont décidé de créer, le 01/02/1982, une association régie par la loi 1901: le COS60 : Comité d'œuvres Sociales.

Aujourd'hui, cette volonté commune est devenue un droit pour le personnel territorial, reconnu par la loi du 19/02/2007, et il est de l'obligation des employeurs et responsables territoriaux de la mettre en application au sein de leur collectivité.

Dans un contexte économique où l'on parle de plus en plus souvent de solidarité, de conditions matérielles et morales d'existence parfois difficiles des agents et de leur famille; le COS60 apparaît comme l'outil nécessaire et complémentaire aux politiques sociales qui ont pu être mises en place jusqu'à ce jour dans les collectivités locales (NBI, primes, etc.)

**Aides & Prestations sociales, services, vacances, loisirs,
Il vous appartient d'en faire bénéficier vos agents !**

A travers une offre mutualisée, unique, complète et répondant parfaitement à vos obligations d'employeurs et aux préoccupations quotidiennes de vos agents, le COS60 met à votre disposition sa disponibilité, sa proximité, ses prestations en constante évolution.

**Contactez-nous !
03 44 06 22 99**

Le COS60 reste à votre disposition pour vous apporter toutes les informations nécessaires, vous présenter ses prestations et répondre à vos questions.

**Arlette DEVAUX
Maire d'Oroer**